

MAIRIE DE MARLHES LOIRE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2018

PRESENTS : DROIN Anne ; MEJEAN Henri ; BONY Catherine ; THIERS Kenza ; DALMAS Martine ; DURIEU Antonin ; FORISSIER Jean-Isidore ; EPALLE Daniel ; SOUVIGNET Muriel ; CHORAIN Claudie ; DEFOURS Roger ; EPALLE François ; MOUNIER Catherine ; DOURRET Josselin.

ABSENT EXCUSE : SEUX Vincent qui a donné pouvoir à DURIEU Antonin

SECRETAIRE : DEFOURS Roger

DELIBERATIONS :

Le compte rendu de la séance du 29 mars est approuvé. Suite à une demande de Roger DEFOURS, il est convenu que les comptes rendus des commissions seront inclus dans le compte rendu du conseil.

Jurés d'assises 2019

Madame le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de désigner 3 jurés d'assises pour l'année 2019. Cette désignation est réalisée par tirage au sort sur la liste des inscrits sur les listes électorales sous réserve que ces personnes aient atteint l'âge de 23 ans en 2019.

Modification des budgets primitifs 2018 (répartition des investissements) Décision modificative n°1 du budget Maison de santé

A la demande du Service Légalité de la Préfecture de la Loire, pour des règles de concordance, les restes à réaliser du compte administratif de l'année 2017 doivent apparaître dans leur intégralité dans le budget primitif 2018.

La répartition des dépenses d'investissement sera donc la suivante :

Budget maison de santé

Compte 2315 : installations	Extension	:	2 400,00 €
Compte 2115 : bâtiment	Extension	:	57 000,00 €
Compte 2313 : construction	Extension	:	46 994,08 €

Budget eau

Compte 2315 : installations	Réseau des Granges	:	35 221,00 €
Compte 2315 : installations	Gros travaux réseau	:	29 263,49 €

Budget commune

Compte 2041582 : subv.équip.	Borne électrique	:	10 000,00 €
Compte 2313 : constructions	Salle marcheurs	:	15 600,00 €
Compte 2315 : installations	Aménagement bourg	:	108 853,00 €

Si le total des dépenses d'investissement reste inchangé, les modifications des restes à réaliser mentionnées ci-dessus nous obligent dès à présent à effectuer un virement de crédit : pour la section d'investissement du budget de la Maison de Santé, emprunt supplémentaire (+ 9000 €) pour couvrir les dépenses de travaux d'extension de la MSP.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Madame le Maire propose de contracter une ligne de trésorerie de 100 000,00 € pour le règlement des factures en cours et dans l'attente du remboursement de crédit de TVA et du versement de subventions.

A l'unanimité, le conseil autorise Madame le Maire à signer le contrat relatif à l'ouverture de cette ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche, les intérêts à payer étant très faibles.

Révision du tableau des voiries communales

Le tableau des voiries communales établi en 1997 faisait apparaître une longueur de voirie communale de 28,380 km. Le conseil municipal approuve la mise à jour de ce tableau. La longueur de la voirie communale est portée à 37,283 km. Madame le Maire rappelle que cela ne modifie en rien les fonctions de desserte et de circulation assurées par ces voies.

Route forestière du bois des Cartaires

Ce projet de route forestière du bois des Cartaires a été approuvé par le conseil le 12 juillet 2017. Cette voie se trouvant à cheval sur les communes de Marthes et Saint-Romain-Lachalm, une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée sera signée avec St-Romain-Lachalm.

Le montant total prévisionnel des travaux est de 60 441 € couvert par des aides publiques et par la participation des propriétaires forestiers concernés.

DIVERS

- A l'ordre du jour du conseil figurait une modification du règlement du gymnase pour permettre l'utilisation de cet espace pour des "*événements exceptionnels qui répondent à un besoin de la population locale*". Ces modifications seront étudiées ultérieurement.
- Les bénévoles de la bibliothèque municipale ont fait parvenir au conseil le rapport d'activité de l'année 2017. La gestion des bibliothèques relevant maintenant de la compétence de la Communauté de Communes, les bénévoles ont dû consacrer de nombreuses journées pour se préparer à la mise en place du réseau et pour se former à l'utilisation du nouveau logiciel. Madame le Maire et tout le conseil remercient les bénévoles pour leur forte implication dans le fonctionnement de la bibliothèque. Leurs efforts ont été récompensés par un accroissement du nombre de lecteurs (+ 84) et du nombre d'entrées (+ 564).